

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JUIN

TOUS ANTIGRÉVISTES

Il s'est opéré un brusque revirement parmi
les amateurs de grèves.

Hier encore, la grève était, à leurs yeux,
une institution auguste, digne du respect de la
gendarmerie et de la vénération de la police.

Lorsque le gouvernement s'avisait d'infliger
à une grève l'outrage de la présence de quel-
ques pelotons de cavalerie, toute la presse
rouge dénonçait le sacrilège, et l'on voyait un
Clémenceau ou un Périn quelconque monter à
la tribune de la Chambre avec des paroles ven-
geresses.

Aujourd'hui, l'enthousiasme pour les grèves
est tombé subitement devant la peu réjouis-
sante perspective de manquer de pain et de
viande.

Tant que les grèves menaçaient simplement
un pauvre diable de chef d'industrie ou une
société d'honnêtes capitalistes, elles étaient di-
gnés de toute admiration ; mais voilà qu'elles
menacent les estomacs parisiens sans distinc-
tion d'opinions, aussi bien les estomacs répu-
blicains que les estomacs réactionnaires, les
estomacs radicaux que les estomacs opportu-
nistes.

Naturellement, les estomacs se révoltent, et
contre le syndicat des ouvriers de l'alimenta-
tion se dresse le syndicat des estomacs sou-
cieux d'être alimentés.

« Compagnons, pas de bêtises ! » crie la
Justice aux boulangers et aux bouchers ; et
elle emploie deux colonnes à démontrer aux
« compagnons » qu'ils auraient grand tort d'af-
famer la Ville-Lumière.

La Bataille elle-même proclame que « la
grève ouvrière des boulangers est mal enga-
gée ».

Seule l'anarchiste *Egalité* approuve la grève,

dans laquelle elle voit une « escarmouche »
après laquelle « doit venir la bataille ».

La « bataille », c'est la grève générale de l'alimentation : « Plus de pain à Paris ; plus de télégraphes pour en demander à la province ; plus de chemins de fer pour transporter des provisions. Alors, en deux heures, le prolétariat est maître de Paris. »

Henri IV faisait passer du pain aux Parisiens assiégés. Le socialisme se montrera moins généreux.

Ceux-là mêmes qui font profession d'aimer la grève, trouvent malséant qu'on leur coupe les vivres sous le fallacieux prétexte que les boulangers ne sont pas satisfaits des bureaux de placement.

Ils ont de dures paroles pour ces syndicats si enclins à abuser de leur force, et auxquels pourtant ils proposaient, hier encore, de sacrifier les droits des chefs d'industrie.

Que penseraient-ils et que diraient-ils, si, au lieu d'une vaine tentative de grève alimentaire, il s'agissait d'une grève effective dans le genre de celles que prévoit l'*Egalité* ?

C'est pour le coup que nous les verrions prendre tout à fait en grippe les grèves et les grévistes.

LES GRÈVES

FIN DE LA GRÈVE DE L'ALIMENTATION

Cette pauvre grève des boulangers a succombé sous l'indifférence du public et des ouvriers eux-mêmes qui sentent bien en cette affaire qu'ils ont été conduits par des meneurs vraiment criminels.

Rien de bien intéressant à signaler aujourd'hui, on peut considérer cette grève comme morte-née.

Le comité de la grève avait convoqué les boulangers à une grande réunion dimanche, à neuf heures du matin, à Tivoli-Waux-Hall. Des affi-

ches de convocation étaient apposées à la porte de la Bourse du travail.

A deux heures, un certain nombre de garçons boulangers venus pour assister à la réunion qui a été ajournée, stationnent, en protestant, sur le terre-plein de la Bourse.

Cette grève d'alimentation qui vient de finir offre, par un de ses côtés, le spectacle d'un centenaire. C'est, en effet, en 1791 (le 2 mars) que l'Assemblée législative abolit les corporations de patrons et d'apprentis pour la boulangerie, la boulangerie et en général toutes les branches de l'alimentation.

LES BOUCHERS

C'est une chose certaine : en dépit de l'ordre du jour voté au Cirque d'Hiver, aucun boucher n'a fait et ne fera grève.

GRÈVE DES TRAMWAYS-SUD

Après la grève des boulangers, voici maintenant celle des employés des tramways-sud.

La grève a été décidée dans une réunion tenue salls du Progrès, boulevard de l'Hôpital, sous la présidence de M. Mesureur.

L'unanimité du vote n'a pas été complète, car beaucoup de contrôleurs et cochers voulaient accepter les propositions de la Compagnie.

La police a pris, dès le matin, de sérieuses précautions pour assurer la libre circulation des voitures.

Tous les dépôts et kiosques étaient occupés par des agents ; de plus, trois agents ont pris place sur chaque voiture et des patrouilles de gardes républicains à cheval marchaient au pas le long de la ligne.

Du reste, les deux tiers des employés ont travaillé.

Quelques bagarres se sont produites de différents côtés sans grande importance.

Ainsi, grâce aux mesures prises, le service a pu se faire comme à l'ordinaire, et ni le public ni la compagnie n'ont eu, pour ainsi dire, à

souffrir de la grève.

Hier matin, il y avait eu plusieurs collisions ; mais, à la façon dont on les avait réprimées, les grévistes s'étaient bien vite aperçus qu'il n'y avait rien à faire.

L'issue de la journée prouve suffisamment qu'avec les moyens dont il dispose, l'Etat, quand il le veut bien, peut efficacement s'opposer aux manifestations violentes des perturbateurs.

Cette constatation était importante à faire.

LES GRANDS MAGASINS

D'après ce que l'on rapporte, une nouvelle grève, après toutes les autres, est à la veille de se produire à Paris. — C'est celle des employés et commis en nouveautés des grands magasins de Paris qui demandent une diminution des heures de travail et une participation dans les bénéfices des maisons qui les occupent.

Le XIX^e Siècle dit qu'il a reçu d'une source sérieuse une nouvelle importante : il s'agit de la mobilisation navale de la quadruple alliance, qui aura lieu en juillet dans l'Adriatique.

« L'escadre allemande sera composée notamment de deux cuirassés et de deux frégates, et sera commandée par le prince Henri de Prusse. Après avoir visité les ports de Gênes et de Naples, elle se réunira aux escadres autrichienne et italienne à Venise et à Trieste.

» Afin de donner à cette manifestation un caractère plus imposant et une portée politique plus grande encore, l'escadre anglaise de la Méditerranée, commandée par le duc d'Edimbourg, croisera pendant les manœuvres dans le voisinage des escadres allemande, autrichienne et italienne, sans toutefois se confondre avec elles.

» Enfin, les escadres iront à Venise assister au lancement du cuirassé italien *Sicilia*. Les

46 Feuilleton de l'Écho Saumurois

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Lorsqu'il eut congédié André, il rêva longtemps, assis sur la terrasse. Du ciel tout fleuri d'étoiles descendait une clarté sereine, qui dessinait les moindres ondulations de la vallée, et baignait d'un rayonnement argenté les hautes cimes hérissées de sapins. Dans ce paysage qui avait été familier à ses yeux, et qui l'était toujours à son cœur, régnait cette paix délicieuse des nuits d'été, pendant lesquelles la nature se repose sans dormir. Mille bruits, à peine perceptibles, composaient le silence, comme autant de voix étouffées, mais cependant harmonieuses. Dans le lointain, un rossignol chantait ; et cet air doux et mélancolique, apporté par le vent du soir, semblait à Gérard la voix plaintive de l'Alsace.

Ce n'était pas à Alexandra qu'il pensait, dans ce songe éveillé qu'il prolongeait malgré la fatigue du voyage ; ou du moins, cette image aimée flottait à l'arrière-plan de sa rêverie. Une autre grande image dominait tout,

ce soir : celle qu'avait évoquée, dans son énergique langage, l'ancien soldat de Reischoffen et de Sedan. La France !... Ah ! qu'il fallait l'aimer et la bien servir, pour n'avoir pas à rougir vis-à-vis de ces humbles qui, sans défense, à la merci du vainqueur, gardaient si généreux l'attachement, et si fier le courage !

Quelques mots d'André lui avaient appris des traits sublimes de dévouement, des actes héroïques accomplis dans l'ombre, et que la France ne saurait jamais. Les Vosges sont une si haute muraille !...

Il avait appris aussi, mieux encore qu'il ne le savait, combien est lourd le joug détesté des nouveaux maîtres. Certains détails l'avaient fait bondir ; en entendant les autres, il était devenu tout pâle. Et il s'étonnait, s'indignait presque d'être là, lui, le fils d'un des héros de Reischoffen, écoutant tranquillement raconter comment ils assassinent l'Alsace, quand son père dormait depuis dix sept ans, tenant en main le tronçon d'une épée brisée.

Et il sentait au cœur un grand amour pour la France, qui lui avait pris ce père, pour l'Alsace qui sommeillait là, à ses pieds, terre bénie où tout est beau et bon, où l'air même qu'on

respire est saturé d'héroïsme, où l'on aime, où l'on souffre, où l'on sait être fidèle et en mourir. Il croyait voir se lever les morts tombés dans cette vallée des Vosges, dans toute la grande plaine alsacienne, et ils lui criaient qu'ils avaient payé de leur sang le droit de reposer sur le sol de la patrie.

Dans la vie un peu frivole que Gérard menait depuis quelques mois, dans l'atmosphère orageuse de passion qui s'était formée autour de lui, la secousse d'âme qu'il éprouvait ce soir devait être salutaire. Sans cesser de chérir Alexandra — le sentiment qu'il lui avait voué était de ceux qui peuvent s'allier aux plus nobles aspirations — il sentait qu'une déception d'amour, si poignante qu'elle fût, ne serait pas mortelle à son âme de soldat. Elle pouvait tuer son bonheur et les joies de son avenir ; elle ne tuerait pas la meilleure part de lui-même. Avec un but comme celui qu'il devait garder devant les yeux — lui, doublement Français et portant au cœur un double deuil — un homme ne peut pas connaître les faiblesses et les désespérances. L'Alsace, vaillante dans ses chaînes, le revendiquait comme son enfant.

Il se rappela toujours cette rêverie d'une

belle nuit de juin, sur cette terrasse enguirlandée de vigne en fleur, dont le parfum grisant se mêlait aux senteurs des foin coupés et aux saines émanations des forêts voisines ; et parfois, il lui semblait que cette nuit-là c'était l'âme de son père ou celle de l'Alsace qui lui avait parlé.

X

Lorsque Michel Samarof vit entrer Gérard dans son cabinet, où il était occupé à envoyer au plafond la fumée de son vingtième papiros, il se leva d'un bond et s'avança, les mains tendues.

— Ah ! vous voilà donc enfin, mon cher Valdau. Vous avez reçu ma lettre ?

— Je viens vous en remercier.

— Hum ! Il n'y a pas de quoi, mon pauvre ami. Vrai, j'avais meilleure opinion de la tournure que prendraient vos affaires, et vous méritiez mieux. Mais, avec les femmes !...

— Alors, elle se marie ? fit Gérard à voix basse.

— On le croit généralement, moi comme les autres. Et penser que c'est un Allemand comme ce Hubschauen à qui échoit un pareil bonheur !

empereurs d'Autriche et d'Allemagne et le roi d'Italie auront à cette occasion une grande entrevue. »

LETTE DE L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE

M^{sr} Fava, évêque de Grenoble, vient de publier, sous forme de lettre adressée aux prêtres de son diocèse et insérée dans la *Semaine religieuse*, une déclaration politique.

Le prélat invite le clergé du diocèse de Grenoble à fonder, sous sa haute direction, une Société intitulée *Parti catholique*.

Voici cette lettre :

« Grenoble, 24 juin 1891.

» Monsieur et cher coopérateur,

» Son Eminence le cardinal archevêque de Paris a entrepris une œuvre de salut : celle de faire de tous les catholiques de France une armée qui défende les droits de Jésus-Christ, Roi des rois, et la souveraineté de son Eglise ou royaume.

» Or, cher coopérateur, il arrive que, quand nous demandons à nos catholiques de s'engager sous ce noble étendard de la croix, ils nous répondent : *Que le clergé nous guide !* Et lorsque nous disons au clergé de répondre à cet appel, à son tour il répond : *Que les évêques marchent en avant !*

» C'est ce que nous voulons faire, en vue de nous unir au cardinal archevêque de Paris et de l'imiter dans notre diocèse.

» Nous sommes sûr de votre adhésion, cher coopérateur : vous nous suivrez, et si nos pas s'attardent, vous nous animerez aux combats du Seigneur.

» Afin que nous ne soyons pas accusés de tramer un complot contre les institutions républicaines, voici ce que nous déclarons publiquement et solennellement, pour vous et pour nous.

» Article premier. — Nous acceptons la forme de gouvernement qui est celle de la France aujourd'hui, c'est-à-dire la République.

» Nous voulons un chef qui soit catholique : c'est la loi de notre pays.

» Nous voulons un gouvernement qui s'inspire, dans ses lois et son action, des croyances catholiques, religion de la très grande majorité des Français, et non des erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français.

» Art. 2. — Pour arriver à réaliser parmi nous cet idéal, qui s'impose à notre foi, nous aurons recours à tous les moyens honnêtes et permis. Nous nous efforcerons surtout d'avoir comme représentants à la Chambre et d'avoir au Sénat des catholiques fidèles à leurs croyances, et intelligents dans les affaires qu'ils auront à traiter.

» Art. 3. — Nous prendrons pour guider notre action la dernière Encyclique de Léon XIII : *de la Condition des ouvriers*, basée sur le saint Evangile et la justice naturelle.

» Art. 4. — Sans nullement haïr ceux qui propagent l'erreur dans la société, nous les combattons, à l'exemple de Jésus-Christ, qui s'élevait avec force contre les scandaleux. Car nous réprouvons, ainsi que Dieu le commande, le système de la *neutralité*, et nous professons qu'un enfant qui n'aime pas son père et sa mère est coupable : il en est de même de l'homme envers Dieu, qui est notre Père à tous.

» Art. 5. — L'évêque diocésain est à la tête de cette Société, qui prendra le nom de *Parti catholique*, parce qu'elle a pour but de défendre les intérêts de l'Eglise et de prendre parti pour elle dans toutes les questions auxquelles elle est mêlée.

» Art. 6. — Le *Parti catholique* se soumettra aux lois qui lui sont imposées de droit commun, et usera des libertés qu'elles lui laissent.

» Art. 7. — L'évêque aura un conseil pour s'occuper avec lui des intérêts du *Parti catholique*. Les affaires se traiteront avec lui et son conseil, par correspondance en général.

» Art. 8. — Il se formera divers comités, conformément aux lois, dans les arrondissements, les cantons, les paroisses, etc., selon qu'il en sera besoin. A cette fin, nous réclamons nos droits de citoyens français, dont n'est pas privé le prêtre, forcés d'ailleurs aujourd'hui à être soldat et à défendre le pays comme tous les autres citoyens. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 juin 1891.

Malgré la rareté des transactions, le marché accuse des tendances très fermes. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.42; le 4 1/2 0/0 à 105.40.

La Banque de Paris conserve son activité habituelle à 801. Il est question de deux grosses opérations financières que prépare en ce moment cette institution de crédit.

La Société Générale s'échange à 483.75, prix qui fait ressortir le placement à 5.50 0/0.

Le Crédit Lyonnais reste très bien tenu à 7.98.

La Banque d'Escompte fait preuve d'une grande fermeté à 475. L'assemblée générale a voté la réduction du capital social et l'échange des actions nouvelles à raison de deux titres libérés de 250 fr. contre une action nouvelle entièrement libérée.

On cote le Crédit Foncier 4,270. — Le Crédit Mobilier est l'objet d'achats suivis à 376.

Les actions du Crédit Foncier de Tunisie maintiennent très facilement l'avance acquise. Le voyage du président du conseil d'administration, M. Chavoix, dans la Régence lui a permis de terminer sur place d'importantes affaires dont on attend de gros bénéfices.

Il convient de remarquer que l'Electra est une Société française soumise à la loi française et qu'elle se différencie ainsi des sociétés qui ont cherché à éluder les prescriptions de la loi

française en s'abritant derrière la législation anglaise ou belge.

Les obligations des Chemins Fer Economiques sont à 412.

Chronique Locale ET DE LOUEST

Chemin de fer d'Orléans

A dater de demain mercredi 1^{er} juillet, la Compagnie d'Orléans doit apporter au service de ses trains les changements suivants qui intéressent notre région :

Les trains de la ligne d'Angers à La Flèche, transformés en trains légers, seront accélérés et desserviront, à titre d'essai, les points d'arrêt de Saint-Barthélemy, situé entre Angers et la station de Plessis-Pellouailles, et du Bourgneuf, situé entre les stations de Seiches et de Lésigné.

Plusieurs trains de la ligne de Saumur à La Flèche seront transformés en trains légers et desserviront, à titre d'essai, l'arrêt des Hayes, situé entre les stations de Longué et Jumelles-Brion.

Le train passant actuellement à Saumur à 7 h. 6 du soir et arrivant à Angers à 8 h. 32 soir, correspondra à Tours avec le train venant de Lyon et Vichy.

Le train partant d'Angers à midi et de Saumur à 4 h. 15 du soir correspondra à Tours avec le train se dirigeant sur Orléans et Paris.

LES COUSINS

Nous sommes envahis cette année par une armée innombrable et presque invisible de « cousins » ou « moustiques » qui, de leurs dards empoisonnés, nous criblent et nous martyrisent.

Les douleurs cuisantes que laissent les morsures de ce vilain moucheron s'atténuent par des lavages à l'eau fraîche ou vinaigrée, ou encore par une ablation d'ammoniaque étendue de trois fois son volume d'eau.

Si l'inflammation est trop vive, recouvrir la morsure d'un corps gras et d'un cataplasme.

La nuit, pour se préserver des cousins, avoir soin de ne faire pénétrer aucune lumière dans sa chambre à coucher qu'après avoir fermé portes et fenêtres. Se laver d'eau étendue de vinaigre ou d'acide phénique.

Ces myriades d'insectes se sont développés davantage cette année par suite des grandes chaleurs survenues après les crues qui avaient submergé les prairies et comblé les fossés, généralement à sec dans cette saison.

On sait que la ponte de ces dyptères se fait à la surface des eaux stagnantes et marécageuses.

A plusieurs reprises nous avons signalé à la police un chien qui, une ou deux fois par semaine, reste attaché à une charrette de marchand de balais, place du Marche-Noir.

Ce chien, non-seulement fait du matin au soir un tapage infernal, mais se jette sur les passants qui s'approchent trop près de la charrette.

Ce matin, l'animal a brisé sa chaîne en se jetant sur M^{lle} Corbin, domestique chez M. Ahot, rue d'Alsace, et a mordu assez profondément cette jeune fille à la jambe.

A la suite de cet accident, un agent a fait conduire la charrette au bureau de police.

ÉPILOGUE DE LA GRÈVE DES OUVRIERS BOULANGERS DE PARIS

On lit dans le *Patriote* :

« Nous disions, dans un de nos derniers numéros, que la Manutention d'Angers, obéissant à des ordres ministériels, avait expédié du pain sur Paris afin de pourvoir aux besoins éventuels de la population.

» La grève ayant été beaucoup moins sérieuse qu'on ne s'y attendait, les précautions prises par le gouvernement ont été presque complètement inutiles.

» Ainsi, la majeure partie, pour ne pas dire tout le pain expédié, a-t-il été refoulé sur la province; c'est ce qui explique que la Manutention d'Angers recevait hier 8,000 rations de pain inemployées, retour de Paris, qui vont être distribuées à la garnison. »

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 26 juin. — Raymond Mentrard, à l'Hospice; — Marie-Madeleine-Jeanne Tarode, rue de la Grise.

Le 28. — Léontine Besné, rue Haute-Saint-Pierre.

MARIAGES

Le 26 juin. — Joseph-Louis-Marie Poincoteau, cordonnier, a épousé Henriette-Louise Guerriau, domestique, tous deux de Saumur.

Le 27. — Gustave-Henri Rochelle, domestique, a épousé Anne Fontaine, tous deux de Saumur; — Léon Pomian, charretier, a épousé Joséphine-Henriette Guion, couturière, tous deux de Saumur; — Georges-Antoine Delanoux, scieur de long, a épousé Marie-Jeanne Launay, lingère, tous deux de Saumur.

Le 29. — René Chupin, cultivateur, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Rose-Loyse Godineau, domestique, de Saumur; — Pierre-Joseph Beaupérin, gardien de manège à l'École de cavalerie, a épousé Marie Roze, domestique, tous deux de Saumur.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul Janet, sous-lieutenant-élève à l'École de cavalerie de Saumur, et Fanny-Marie-Pauline Roger, sans profession, de Paris.

— Comment cela est-il arrivé? demanda le capitaine d'un ton calme, en s'asseyant près de son ami.

— Je dois vous avouer que je n'en sais rien... Quelques jours après votre départ, j'allai faire visite à la princesse Laghine, et trouvai Alexandra Dmitrievna très pâle, visiblement triste. Je vous fis naturellement l'honneur de cette pâleur et de cette tristesse, et me proposai, *in petto*, de vous écrire ces indices favorables. Vous savez, moi, je n'ai pas le caractère jaloux, et me réjouis cordialement de ce qui peut réjouir mes amis. Il y a d'ailleurs longtemps que j'ai renoncé... Mais ceci est étranger à la question. Bref, je vous crus regretté, et pensai faire plaisir en prononçant votre nom. Aussitôt, changement d'attitude. Un maintien raide, une bouche pincée, et dans les yeux, si doux et charmants d'ordinaire, une expression dure, qui ne s'adressait pas à moi, hélas!... Voulant approfondir cette question qui me semblait grosse d'orage, j'insistai, parlant de votre voyage, de son motif, et même, mon cher, de vos mérites. La princesse Olga me répondit sur un ton fort amer, mais mademoiselle Alexandra n'ouvrait pas la bouche. A la fin, seulement, comme impa-

tientée de m'entendre, elle laissa tomber ces mots cruels — sans desserrer beaucoup plus les dents qu'auparavant :

— M. de Valdau est en France? Il ferait aussi bien d'y rester.

— Quelqu'un m'a calomnié auprès d'elle, murmura Gérard en mordant sa moustache.

— Je le crois, et n'ai pas besoin de vous dire qui je soupçonne de cette perfidie.

— Oh! ce serait trop lâche.

— Mon cher, il y a longtemps que je vous ai fait entendre ce que je pense du personnage. Et comme c'est à lui que devait profiter votre enfoncement...

— Ce sera un compte à régler avec l'autre. Mais il y avait encore une allusion dans votre lettre.

— Ah! oui.

Michel s'arrêta un instant comme s'il hésitait à parler. Enfin, croisant les bras sur sa poitrine, il éclata :

— Figurez-vous que ce misérable a osé insinuer que vous étiez parti pour ne pas vous battre.

— L'infâmel rugit Gérard, devenu blême de rage.

— Oui, il a osé dire cela, et je l'ai su aus-

sitôt. Que pensez-vous que j'aie fait alors?

— Vous m'avez défendu?

— A quoi bon? Qui pouvait écouter cette insinuation vipérine? J'ai fait mieux. Il fallait une leçon à ce monsieur; je la lui ai donnée.

— Oh! lieutenant, c'était mon affaire.

— N'avez crainte; je lui ai dit que ce n'était qu'un acompte, en vous attendant. Ah! ça, Valdau, croyez-vous que je sois votre ami, oui ou non? Et m'auriez-vous laissé aussi odieusement attaquer en mon absence?

— Non... j'aurais fait comme vous, convint Gérard en lui tendant la main. Vous vous êtes donc battus?

— Je lui ai cassé deux côtes, dit triomphalement le chevalier-garde. Pendant quelques semaines, du moins, il ne pourra pas faire sa cour.

— Hélas! soupira le capitaine en lui donnant une seconde poignée de main, plus cordiale encore que la première. A quoi bon, si elle l'aime?

— Ce sera toujours bon à faire savoir que l'on doit respecter mes amis. Et quant à l'amour d'Alexandra Dmitrievna pour cet Allemand, je n'y crois pas. Si elle l'aimait, elle ne

serait pas digne d'être une Vonzof.

— Qu'elle l'aime ou non, le résultat est le même pour moi... Vous êtes un véritable ami, Samarof, et un brave cœur. Mais me voici, moi, obligé de reculer l'échéance de ma dette; et il me tarde, vous le comprenez, de l'acquitter.

— Soyez tranquille, il paraît que la blessure n'est pas très grave. On sera sur pied plus tôt que je n'aurais cru.

— J'aime mieux cela. Et... c'est tout ce que vous avez à m'apprendre, Samarof?

— Il y a bien quelque chose encore... Je ne voulais pas vous le dire, mais il vaut mieux être mieux que vous le sachiez. Voyons, Valdau, vous être toujours resté dans des termes corrects avec la princesse Olga?

— La princesse Olga? Que voulez-vous dire, Samarof?

— Vous n'avez jamais essayé de lui faire sa cour?

— Le prince m'a ouvert sa maison... j'aime mademoiselle Vonzof, répondit simplement l'officier français.

Une légère rougeur monta au front de Valdau.

— Oui, je sais que vous avez, là-dessus,

Eliou Seror, directeur de théâtre forain, d'Orléans, et Louise Manmont, artiste foraine, de Saumur.

Ludovic-Théophile Menuau, tailleur de pierres, de Blou, et Marie-Aurélié Desbois, cuisinière, de Saumur.

DÉCÈS

Le 28 juin. — Julia-Abertine Adrasse, 3 mois, rue des Capucins; — Marie Boutet, veuve de Jean Roger, journalière, 67 ans, à l'Hôpital; — Yvonne-Mélanie Lasne, 6 mois, rue de la Croix-Verte.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — La Société philharmonique de Doué-la-Fontaine vient d'obtenir, au concours musical d'Evron, quatre premiers prix: 1^{er} prix de lecture à vue, 1^{er} prix de soli, 1^{er} prix d'exécution (palme de vermeil) et 1^{er} prix au concours d'honneur (couronne de vermeil).

LA SALLE-DE-VIHIERS. — Mercredi dernier, le sieur Aubry, voyageur de commerce chez M^{me} Bagné, liquoriste à Cholet, était en tournée, lorsque, près le bourg de la Salle-de-Vihiers, le cheval s'abattit sur un mouton qu'il écrasa.

Aubry, en voulant retenir son cheval, tomba sur la route. Outre plusieurs contusions, il se donna une entorse.

ANGERS. — Une jeune fille écrasée. — Dimanche matin, la maîtresse de l'Hôtel du Maine, à Angers, parti en voiture avec son frère et deux bonnes. Dans la rue du Pré-Pigeon, une des bonnes, Louise Levieux, âgée de 49 ans, laissa tomber son chapeau. Elle se leva et, avant que le cheval fut arrêté, sauta de la voiture. Elle tomba sous la roue, qui lui écrasa la tête. La mort a été instantanée. Le corps a été transporté à l'hôpital.

TOURS. — La foudre. — Hier lundi, à midi 45, le tonnerre est tombé rue Giraudeau.

Le fluide, après avoir dégradé la cheminée de la maison de M. Spira, a enlevé un morceau de tôle sur les immeubles achetés par la Mairie, est allé tomber sur la maison portant le n^o 41 de ladite rue et appartenant à M^{me} Borde.

La foudre a arraché un mètre carré de la toiture, et tous les débris ont été répandus dans la mansarde occupée par les époux Mériot. La femme Mériot était heureusement descendue au rez-de-chaussée avec son enfant dont le lit a été recouvert de plâtre et d'ardoises.

Aucun accident de personnes.

Un noyé. — Le soldat Quénard, du 66^e de ligne, était allé se baigner samedi soir en compagnie de plusieurs de ses camarades.

Quoique bon nageur, il se jeta à l'eau dans un endroit profond; mais, comme il sortait de

des idées tout à fait chevaleresques. Si je vous pose cette question... indiscrète, ce n'est pas doute de ma part sur l'application de vos idées, mais c'est que... d'autres en ont, paraît-il, douté.

— Mais, à ça, c'est donc une officine à calomnies que... ?

— Ne calomniez pas à votre tour notre pays, capitaine. Je gage que cette invention-là coule de la même source que l'autre.

— Oh! c'est trop fort, à la fin. Je vais de ce pas...

Il s'arrêta une seconde, maîtrisant, à force de volonté, la colère folle qui lui montait au cerveau.

— Non, je ne puis pas y aller maintenant. Ah! qu'on me le remette donc sur pieds, ce misérable.

— Je vous ferai observer que le mot est de moi. Allons, calmez-vous, Valdaun.

— Je suis très calme... Et je vous quitte, mon ami, pour aller...

— Vous l'avez dit, vous ne pouvez pas...

— Pour aller chez le prince Laghine.

(A suivre.)

manger, l'asphyxie ne tarda pas à s'aparer de lui.

Le malheureux coula dans une profondeur de trois mètres d'eau environ.

Plusieurs de ses camarades plongèrent jusqu'à 10 heures du soir pour retrouver le cadavre de l'infortuné, mais toutes les recherches faites sont restées infructueuses.

Ce jeune homme était né à Romorantin (Loiret-Cher).

Les recherches ont continué dimanche, sans résultat.

NIORT. — Une mère qui s'asphyxie avec ses deux enfants. — On sait maintenant que le mari de la femme Brunet était parti, la veille du drame, à deux heures, pour Angers, où il allait chercher du travail.

D'Angers, Brunet se rendit à Saumur où il apprit le suicide de sa femme et la mort de ses deux enfants.

L'enterrement de la mère et de ses enfants a eu lieu jeudi.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 28 Juin 1891

Versements de 140 déposants (22 nouveaux), 46,095 fr. »»»

Remboursements, 26,244 fr. 78.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Chemins de fer de Paris à Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers agricoles allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1^{er} juillet 1891, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3^e classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

CONCOURS

ORGANISÉ PAR LE

Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur

EXPOSITION HORTICOLE

Règlement spécial

Art. 1. — L'Exposition horticole, organisée à Saumur par le Comice agricole de l'arrondissement, recevra tout ce qui se rattache à l'art du jardinage et de l'horticulture tant en produits qu'en instruments. Elle est ouverte à tous les horticulteurs de l'arrondissement, du département, de la France et de l'étranger.

Art. 2. — La durée de l'Exposition sera de trois jours; elle ouvrira le vendredi 18 septembre et fermera le dimanche 20.

Art. 3. — Tout horticulteur, amateur ou jardinier qui désire prendre part à l'Exposition devra adresser, avant le 17 août, à M. le Commissaire général, une demande d'admission.

Art. 4. — Tous les produits devront être libellément étiquetés par les personnes qui les auront apportés.

Art. 5. — Les exposants devront accepter l'emplacement qui leur sera désigné par la

Commission spécialement chargée de recevoir et de classer les produits.

Art. 6. — Les exposants trouveront à leur disposition l'eau nécessaire aux arrosements.

Art. 7. — Les frais de transports et d'enlèvement des produits seront à la charge des exposants.

Art. 8. — L'enlèvement des produits devra être effectué dans les quarante-huit heures qui suivront la clôture.

Art. 9. — La surveillance de l'Exposition sera exercée par les membres de la Commission, sans responsabilité des dégâts qui pourraient survenir accidentellement.

Art. 10. — Les récompenses consisteront en diplômes de prix d'honneur, de grands prix, de premiers prix, de mentions honorables, qui seront décernés par un jury spécial.

Art. 11. — Aucun exposant ne pourra être membre du jury à moins de se déclarer hors concours.

Art. 12. — Les nouveautés ou introductions devront être indiquées d'une manière spéciale.

CINQUIÈME DIVISION

Horticulture

1^{re} Classe. — Floriculture

1^{er} Concours. — Au plus bel ensemble de plantes de tous genres.

Diplômes de prix d'honneur, de grand prix, de premiers prix et de mention honorable.

2^e Concours. — Au plus bel ensemble de plantes de serre tempérée. Mêmes récompenses.

3^e Concours. — Au plus bel ensemble de plantes de pleine terre. Mêmes récompenses.

4^e Concours. — Plantes ornementales. Mêmes récompenses.

5^e Concours. — Rosiers présentés en pots, fleuris ou non fleuris. Mêmes récompenses.

6^e Concours. — Collection de roses coupées. Mêmes récompenses.

7^e Concours. — Collection de fleurs coupées. Mêmes récompenses.

8^e Concours. — Bouquets variés, garnitures de table, coiffures de bal en fleurs naturelles. Mêmes récompenses.

9^e Concours. — Au plus bel ensemble de plantes maraichères. Mêmes récompenses.

A ces concours il sera attribué le nombre de diplômes de prix d'honneur, de grand prix, de 1^{er} prix, de mention honorable, nécessaires pour récompenser largement les lots exposés, suivant l'avis du jury.

2^e Classe. — Silviculture

1^{er} Concours. — Arbres et arbustes d'ornement à feuilles caduques et à feuilles persistantes. Mêmes récompenses.

2^e Concours. — Conifères. Mêmes récompenses.

3^e Concours. — Echantillons de bois. Mêmes récompenses.

3^e Classe. — Arboriculture

Concours unique ouvert aussi aux exposants de la section agricole.

Collection d'arbres fruitiers. Mêmes récompenses.

4^e Classe. — Fruits

1^{er} Concours. — Collection de pommes. Première section : Pommes à couteau.

Deuxième section : Pommes à cidre. Mêmes récompenses.

2^e Concours. — Collection de poires. Mêmes récompenses.

3^e Concours. — Pommes et poires préparées, noix, amandes, etc. Mêmes récompenses.

5^e Classe. — Culture maraichère

1^{er} Concours. — Légumes et fruits légumiers nouveaux. Mêmes récompenses.

2^e Concours. — Légumes et fruits légumiers. Mêmes récompenses.

3^e Concours. — Collections de pommes de terre. Mêmes récompenses.

4^e Concours. — Melons. Mêmes récompenses.

(A suivre.)

MARCHÉS

ANGERS, 27 juin

Froment, le d.-décalitre, 4 40. — Avoine, 2 40. — Seigle, 2 80. — Orge, 3 10. — Pommes de terre nouvelles, 1 20. — Foin, les 4,050 kil.,

405 fr. — Paille, 45 fr. — Œufs, la douz., » 80. — Beurre, la livre, 1 40. — Poulets, la couple (Beaufort et environs), 3 50 à 3 75. — Poulets, (Candé et environs), 2 50 à 2 75.

PRIX DU PAIN A CHINON

Boulangeries de Chinon, les 3 kil., 4 fr. 05. — Boulangerie économique, — 4 »»

LAVAL, 27 juin

Froment, double-décal., 4 06. — Orge, 4 45. — Sarrasin, 2 35. — Avoine, 2 30. — Foin, la char., 70 fr. — Paille, 40 fr.

Toujours des attestations nouvelles!

Mussy-lès-Pierrepont (Aisne), le 21 février 1891. — Je souffrais de crampes d'estomac, de manque d'appétit et j'avais toujours envie de rendre. Depuis que je prends des Filules Suisses, je me trouve très bien.

(Sig. lég.) BOURLET, surveillant à la sucrerie.

A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

LA LUMIÈRE DU VER LUISANT

Le professeur Langley a établi que le phénomène de la phosphorescence du ver luisant n'est pas lié à sa vie, car il brille encore après sa mort. La lumière peut être rendue plus intense par l'action de l'oxygène et s'éteint dans le vide et dans l'acide carbonique. La lueur du ver luisant est due à une combustion lente, et rien ne s'oppose à l'idée de pouvoir produire artificiellement une lumière analogue plus intense.

Les recherches photométriques et spectroscopiques ont montré que les rayons émis par l'insecte en question se restreignent plus strictement que ceux de toute autre source de lumière, dans la partie lumineuse du spectre, et que le développement de chaleur accompagnant le phénomène ne constitue que le 1/400 de celle de la lumière du gaz de la même intensité. Cette chaleur n'est pas suffisante pour élever la température d'un thermomètre d'un millionième de degré. (Electricité.)

Un instituteur primaire fait une leçon d'arithmétique :

— On ne peut additionner ensemble que des choses de même nature. Ainsi on ne peut additionner un mouton et une vache. Cela ne ferait ni deux moutons, ni deux vaches.

— Mais, M'sieu, interrompt un gamin, chez nous, on additionne un litre de lait et un litre d'eau, et cela fait cependant deux litres de lait.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un vin tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

« L'administration du Quinium continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une tonification graduelle, une augmentation de puissance digestive, et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. » (Annuaire de médecine pratique.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 27 JUIN 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	20 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20	Veu	2
Méteil	16	Mouton	2 40
Seigle	12	Porc	1 60
Orge	12 10	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	—
Sarrasin	—	Canards	4
Haricots blancs	30	Oies	8
Haricots rouges	28	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 85
Noix	16 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	75
Châtaignes	16	Luzerne	75
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	—	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	62	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 38 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. Of. 36 55	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 135 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	— 40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 22 50 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Saumur, de 21 90 à 22 » »	de 9 50 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Cholet, de 21 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Baugé, de 22 » » à » » »	de 9 50 à 10 » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Segré, de 22 50 à » » »	de 10 50 à 11 » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Beaupréau, de 22 » » à » » »	de 9 75 à 10 » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Montlauron, de 22 » » à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Montrevault, de 22 50 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Chemillé, de 22 » » à 22 50	de 10 50 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Champcoceaux, de 22 » » à » » »	de 9 50 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
St-Florent-le-Vieil, de 22 » » à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Vihiers, de 21 50 à 22 » »	de 10 » » à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Brissac, de 22 25 à » » »	de 8 50 à 9 » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Chalonnès, de 22 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Doué, de 22 50 à » » »	de 9 » » à 9 25	de 9 25 à » » »	de 9 25 à » » »
Nantes, blés d'Algérie, de 27 » » à 27 25 les 100 kilos.			
Bons blés français, de 28 25 à 28 75 les 100 kilos.			

Annuaire de l'Épicerie française et de l'Alimentation. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui nous semble appelé à rendre de réels services à toutes les personnes qui s'occupent des denrées alimentaires tant solides que liquides. Dans un fort volume de 1,800 pages, dont le prix est de 10 fr. cartonné, l'éditeur, M. Paul GARNAUD (Bourse du Commerce) a condensé, d'une façon très claire, près de 400,000 adresses du monde alimentaire gros et détail. Le classement des départements par ordre alphabétique avec tableau résumé en tête, et de Paris par arrondissements, permet de trouver instantanément tous les renseignements utiles sur cette matière.

L'EAU DE SUEZ (VACCINE DE LA BOUCHE) est le **SEUL et UNIQUE Dentifrice** qui supprime l'INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les MAUX DE DENTS. L'EXTRACTION ET PAR CONSÉQUENT L'AURIFICATION.

DEPOTS : Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande — Adresse de M. SUEZ, 9, Rue Prongy (Père Monceau), PARIS.

Études de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur, et de M^e MULON, huissier à Saumur, rue Dacier, n° 28.

VENTE

APRÈS DÉCÈS
Par autorité de justice

Le Vendredi 3 Juillet 1891 et jours suivants s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, à Saumur, salle des ventes immobilières, sise rue d'Orléans, n° 55, il sera procédé, par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{lle} Louise Dubois, en son vivant demeurant place du Mouton.

On mettra en vente :

- Salle à manger en noyer, chambre à coucher en acajou avec armoire à glace, tables, chaises, chaise longue, glaces, et autres bons objets ;
 - Vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, convertis en métal blanc ;
 - Draps, nappes, serviettes, chemises, bas, etc. ;
 - Robes et manteaux de femme.
- On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais. (482)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Linoges, n° 41,

Avec Remise et Écurie. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PETITE MAISON

16, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande un CLERC.

Étude de M^e BRAC, notaire.

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 5 Juillet, à midi, aux Vigneaux, commune de Chenehutte, propriété Gauffre-teau,

ON VENDRA :

Bonne jument, charrette anglaise, break, literie, billard et suspension ; quantité d'objets de cave, tonnes, futailles, meubles, etc.

Au comptant, et 10 0/0 en sus.

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

Magasin et APPARTEMENTS au rez-de-chaussée, Chambres au 2^e, caves et greniers, rue de la Comédie. — S'adresser à M^{me} THIFFOINE, 85, rue d'Orléans.

COUPE D'HERBE de 1^{re} qualité

A VENDRE

S'adresser à LOUIS BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER.

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ACHÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MEMBRE DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement usé de ce médicament au travail, il est la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.), Cassel, gratuites par Correspondance.

Plage de SAINT-GILLES-SUR-VIE (Vendée)

CHALET MEUBLÉS A LOUER

NOMS DES CHALETS	NOMBRE DE LITS		Prix de location pour			PRIX DE LOCATION		
	Ordinaires	Supplém.	JUILLET du 1 ^{er} au 31	AOUT du 1 ^{er} au 31	SEPT. du 1 ^{er} au 30	du 15 JUILLET au 14 AOUT	du 15 AOUT pour 2 MOIS	du 15 SEPT. pour 3 MOIS
1 ^o La Plage	6	2	500	1.000	500	750	750	1.250
2 ^o Bel-Air	7	4	200	400	200	400	350	600
3 ^o DEUX-SŒURS	6	2	150		150			
4 ^o Bébé	5	1	100	200	100	200	175	300

Chaque lit supplémentaire : 20 FRANCS PAR MOIS.

Sont fournis : le mobilier, la literie et tous les ustensiles de cuisine, vaisselle, etc ; etc.

Ne sont pas fournis : les draps, le linge et les couverts d'argent.

Pour la location, s'adresser à BODIN, propriétaire à Thouars.

La location ne sera définitive qu'après échange de lettres avec le Propriétaire.

A Sainte-Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.

SAUMUR

Tapisseries Artistiques

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20, le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20 ; par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre » 50
— garanti pur vin, — » 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,

